

Privacy Policy

Why does APEGNB collect personal information?

APEGNB must collect, use, and, in limited circumstances, share personal information with organizations that are related to the regulation of the engineering/geoscience professions or provision of services offered to members.

We must collect, use, and share your personal information in order to:

- identify you and process your application for registration as member/licencee or enrolment as member-in-training;
- assess your application for licensure or transfer from another jurisdiction;
- contact you on official Association business such as discipline matters, mail-in balloting and provision of Association publications;
- strive to protect all parties from error and fraud;
- provide you with access to member services provided by third parties;
- determine your eligibility for such things as recognition of membership milestones or awards; and
- comply with legal and regulatory requirements.

In limited circumstances we share personal information with other parties. We share personal information for two principal reasons:

1. To administer the Act, including transfer applications, applications for licensing and providing information to other regulatory bodies in the investigation of alleged breaches of the Act or by-laws.
2. To market and sell products and services which APEGNB feels may be of interest to the membership. In these situations, we may share personal information with certain companies but only for the narrow and contracted purposes of promoting and selling a small range of services such as insurance.

Can I withdraw or refuse consent?

You may decide that you do not want your personal information used or shared in any way. If this is the case, you may at any time withdraw or refuse your consent by contacting us at (506) 458-8083 or emailing us at info@apegnb.com.

What happens if I withdraw or refuse consent?

You should be aware that if you decide to withdraw or refuse your consent, our ability to communicate with you will be diminished. For example:

- it may take longer to process your application for membership
- we may have difficulty providing you with ballots or delivering Association publications to you.

Please note that we will always use provided information to contact you in matters of discipline, enforcement, billing information, or as required by law.

How long do you keep my personal information?

We do not retain your personal information any longer than is necessary to effectively provide you with the service you have requested or to comply with legal requirements. We routinely remove from our systems personal information that we no longer require.

Can I see what's in my personal membership file?

You may review your personal information at any reasonable time. It is our policy to allow any member, licencee, or enrollee access to their file without charge once in a calendar year. Application to review your file may be made to the Privacy Officer at info@apegnb.com. You will be required to produce suitable identification.

If you believe our information is incorrect or obsolete, you may provide corrected information and we will try to amend our files as quickly as possible.

If you have a sensory disability and require your information to be made available in an alternative format or through a personal assistant, we will make reasonable efforts to accommodate your request.

Questions?

If you have any questions or concerns regarding the protection and confidentiality of your information, please, contact the Privacy Officer at info@apegnb.com or Tel: 506-458-8083.

Politique de la confidentialité

Pourquoi l'AIGNB recueille-t-elle des renseignements personnels ?

L'AIGNB doit recueillir, utiliser et, dans certaines circonstances, communiquer les renseignements personnels à d'autres organismes liés à la réglementation des professions d'ingénieur et de géoscientifique ou à la prestation de services aux membres.

Cela nous permet de :

- vous identifier et traiter votre demande d'enregistrement ou d'inscription ;
- évaluer votre demande de permis d'exercice ou de transfert d'un autre territoire ;
- communiquer avec vous pour les besoins de l'Association – sanctions disciplinaires, votes, et distribution de publications de l'Association ;
- protéger toute partie contre les erreurs et la fraude ;
- vous donner accès aux services offerts aux membres par des tiers fournisseurs ;
- déterminer votre admissibilité à la reconnaissance d'une étape jalon de votre adhésion et aux prix de mérite, entre autres choses ; et
- nous conformer aux exigences réglementaires et juridiques.

Dans certaines circonstances, nous devons communiquer les renseignements personnels à d'autres parties, et ce, pour deux principales raisons :

1. Pour appliquer la Loi, y compris les demandes de transfert, les demandes de licence et la fourniture de renseignements aux autres organismes de réglementation chargés d'enquêter toute présumée violation la Loi ou des règlements.
2. Pour mettre en valeur et vendre les produits et services qui, selon l'AIGNB, pourraient intéresser les membres. Dans ces cas, il nous arrive de communiquer des renseignements personnels à certaines entreprises, mais uniquement pour les besoins prévus par contrat de la promotion et de la vente d'un petit nombre de services comme des assurances.

Puis-je retirer ou refuser son consentement ?

Si vous préférez que vos renseignements personnels ne soient ni utilisés ni communiqués à quiconque, vous pouvez à tout moment retirer ou refuser votre consentement en communiquant avec nous au (506) 458-8083 ou en nous faisant parvenir un courriel à info@apegnb.com.

Que se passe-t-il si je retire ou refuse mon consentement ?

Sachez que si vous retirez ou refusez votre consentement, il nous sera plus difficile de communiquer avec vous. Par exemple :

- le traitement de votre demande d'adhésion peut prendre un peu plus de temps ;
- il peut être plus difficile de vous acheminer les bulletins de vote et de vous livrer les publications de l'Association.

Il est à noter que nous aurons toujours recours aux renseignements fournis pour communiquer avec vous en ce qui a trait aux sanctions, à l'exécution de la Loi, à l'information sur la facturation ou tel que prescrit par la Loi.

Pendant combien de temps conservez-vous mes renseignements personnels ?

Nous conservons vos renseignements personnels aussi longtemps que cela est nécessaire pour vous fournir le service demandé de façon efficace ou conformément aux exigences juridiques. Par exemple, si vous payé votre cotisation avec une carte de crédit, nous conservons vos renseignements personnels pendant une période suffisamment longue pour nous permettre de répondre à toute demandes de renseignements et de régler tout différend. Nous effaçons régulièrement de nos systèmes les renseignements personnels dont nous n'avons plus besoin.

Puis-je consulter mon dossier de membre ?

Vous pouvez examiner vos renseignements personnels à tout moment convenable. tout membre, titulaire de permis ou participant a le droit de consulter son dossier sans frais une fois par année civile. Toute demande de consultation de dossier doit être faite à l'Agent du service de la protection de la vie privée à info@apegnb.com. Il faut également présenter une pièce d'identité convenable.

Si vous pensez que nos informations sont incorrectes, vous pouvez fournir des renseignements corrigés et nous allons essayer de modifier nos fichiers dès que possible.

Tout effort raisonnable sera fait pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience sensorielle qui demandent que communication des renseignements personnels les concernant soit faite sur un support de substitution ou à l'aide d'un adjoint particulier.

Questions ?

Toute question ou des préoccupations relativement à la protection et à la confidentialité des renseignements personnels peut être adressée à l'Agent du service de la protection de la vie privée à info@apegnb.com ou Tél: 506-458-8083.